



Réf : 3\_la région\_20\_3

**Titre : Le regroupement des activités de l'ONE et de l'ONEP vise la valorisation des ressources énergétiques et hydriques (ministre)**

**Rabat, 19/03/10** - La ministre de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, Mme Amina Benkhadra, a indiqué vendredi à Rabat, que l'objectif escompté du regroupement des activités de l'Office national de l'électricité (ONE) et de l'Office national de l'eau potable (ONEP) en un seul établissement public, est de mettre en valeur les ressources énergétiques et hydriques et de garantir leur distribution à des prix raisonnables.

Dans un exposé présenté devant la commission de l'Agriculture et des Affaires économiques à la Chambre des conseillers sur le projet de loi relatif à l'Office national de l'électricité et de l'eau potable, Mme Benkhadra a mis en exergue les avantages du regroupement des activités des deux offices en un seul établissement, consistant en particulier à trouver un cadre institutionnel capable de s'adapter au développement sectoriel.

Ce regroupement, a-t-elle ajouté, permettra, dans un proche avenir, d'entreprendre une réforme des secteurs de l'eau et de l'électricité afin d'améliorer leurs prestations industrielle et financière, outre la création d'un établissement leader dans ce domaine.

Cette fusion permettra aussi de renforcer et d'améliorer les infrastructures des secteurs de l'électricité, de l'eau et de l'assainissement liquide à travers le pays et particulièrement en milieu rural, d'adopter une structure souple pour accompagner la réorganisation des activités de production, de transport, de distribution et de commercialisation, tout en assurant des services au profit des personnes à revenu limité, a dit Mme Benkhadra.

Lors des débats, des membres de la commission ont salué cette initiative visant le regroupement des activités des deux offices, exprimant le souhait de voir ce nouvel établissement relever les défis auxquels fait face le Maroc dans les domaines de l'électricité et de l'eau.

Ils ont mis en exergue, dans ce sens, les réalisations accomplies par le Maroc en matière d'approvisionnement en électricité et en eau potable de plusieurs régions, particulièrement dans le monde rural, appelant à davantage d'efforts pour la généralisation de l'eau et de l'électricité aux zones reculées.

Les intervenants ont également abordé plusieurs questions en relation avec le secteur, notamment la détérioration de certaines prestations fournies par les sociétés de gestion déléguée de l'eau, de l'électricité et de l'assainissement liquide ainsi que la hausse des prix de ces services.

Dernière modification 19/03/2010 21:39.

©MAP-Tous droits réservés